

<http://arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article863>



Journées européennes du patrimoine le 21 et 22 septembre 2019

- Actus - Manifestations - Archives -



Date de mise en ligne : lundi 9 septembre 2019

Copyright © Arts Plastiques - Tous droits réservés

Pour sa 36ème édition, les journées européennes du patrimoine se déroulent le 21 et 22 septembre prochain.

Le tragique incendie qui a frappé Notre-Dame de Paris nous rappelle cruellement que nous devons chaque jour le protéger, l'entretenir, le restaurer, le valoriser pour enfin le transmettre.

Je souhaite que les Journées européennes du patrimoine soient cette année davantage encore un grand moment de communion nationale, que chaque Française, chaque Français, chaque jeune ou chaque adulte qui entrera dans une cathédrale, dans un château, dans un monument historique ressente cette émotion propre à ces lieux chargés d'histoire, de notre histoire.

Si ces journées sont l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les fleurons de nos plus beaux bâtiments civils, religieux, militaires, lieux de pouvoir... elles mettent également chaque année l'accent sur une thématique nouvelle. À l'occasion des 60 ans du ministère de la Culture, j'ai voulu que le patrimoine des arts et divertissements soit particulièrement mis à l'honneur lors de cette 36e édition, comme dans la plupart des pays européens qui y participent.

Théâtres antiques et amphithéâtres romains, salles et lieux de spectacles dédiés à l'art théâtral, lyrique, musical, cinématographique, à la danse ou aux arts du cirque..., pratiques festives (fêtes foraines, carnivals, processions, défilés...), jeux traditionnels ou encore lieux accueillant les pratiques physiques (hippodromes, piscines, stades et ensembles sportifs...) c'est tout un pan de notre patrimoine qui se dévoilera pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles Journées européennes du patrimoine.

Franck Riester

Ministre de la Culture